douin, en Normandie : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux roses d'argent et en pointe de trois trèfles du même. — **Baudouin**, bâtard de Bourgogne, fils naturel de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, tige des seigneurs de Falaise et de Brédam : d'or, à l'écusson de Bourgogne mis en sautoir, sur le tout de Brabant, qui est de sable, au lion d'or, armé et lampassé de gueules. — **Baudricourt** : d'or, à l'aigle éployée de sable, chargée en cœur d'un écu d'argent, au chapeau de cardinal de gueules, au chef d'or, chargé d'une *fleur* de lis d'argent. — **Baumgarten**, en Allemagne : écartelé, au 1 coupé d'argent et d'azur, chargé en chef d'un oiseau d'azur, et en pointe d'une *fleur* de lis d'argent ; au 2 de gueules, à un cygne d'argent ; aux 3 et 4 tranchés d'azur et d'or, à un lion de l'un en l'autre. — **Baux**, à Lyon : d'or, à un arbre sec de sable, au franc-quartier de même, chargé d'une *fleur* de lis d'argent. — **Bayot du Hacourt** : de gueules, à deux colombes d'or, surmontées chacune d'une *fleur* de lis au pied coupé d'argent, et accompagnées en fasce de trois étoiles d'or. — **Bayrhuëber**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 d'or, au lion de sable ; aux 2 et 3 de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois *fleurs* de lis du même. — **Du Bays**, en Dauphiné : d'argent, à une bande d'azur chargée de trois *fleurs* de lis d'or. — **Beat de Zurlauben** (Jacques), baron de Gest, chevalier de Saint-Louis, maréchal des camps et armées du roi : d'or, à la tour de sable maçonnée d'argent, écartelée d'azur ; au lion d'argent tenant de ses deux pattes une branche de peuplier d'or en pal feuillée de trois feuilles, sur le tout d'azur, à une *fleur* de lis d'or. — **Beauchamp**, sieur de Villette : d'azur, à trois fasces d'or, au chef cousu de gueules, chargé d'une étoile d'argent adextrée d'une cotice en bande d'or, et une *fleur* de lis du même à sénestre. — **Beauclerck**, en Angleterre : écartelé, au 1 de France et d'Angleterre ; au 2 et 3 d'azur écartelé d'or, le premier quartier chargé d'une étoile d'argent, au bâton péri en barre, alésé de gueules et chargé de trois roses d'argent brochant sur le tout. — **Beauclerk**, duc de Saint-Alban : écartelé, aux 1 et 4 de France et d'Angleterre ; au 2 d'Écosse ; au 3 d'Irlande, au bâton en barre alésé de gueules, chargé de trois roses d'argent traversant l'écu. — **Beaufort**, en Angleterre : tous les quartiers d'Angleterre, à la bordure componnée d'argent et d'azur. — **Beaumarès** : d'or et de gueules, à la fasce d'argent, chargée de trois *fleurs* de lis de gueules. — **Beaumont**, en Dauphiné, dont Christophe de Beaumont, archevêque de Paris en 1746 : de gueules, à une fasce d'argent chargée de trois *fleurs* de lis d'azur. — **Beaumont-Champron**, même famille que la précédente : mêmes armes, et pour brisure un croissant d'argent montant en pointe. — **Beaumont d'Antichamp** : de gueules, à la fasce d'argent chargée de trois *fleurs* de lis d'azur, à une couronnée, sommée d'or en chef. — **Beaumont**, en Anjou : d'azur, semé de *fleurs* de lis d'or, au lion naissant du même. — **Beaumont** (Guillaume), maréchal de France en 1250 : semé de France, au lion d'or brochant sur le tout. — **Beaumont** : semé de France, au lion de gueules. — **Beccary** ou **Bécaris**, en Provence : de gueules, à un taureau furieux d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. *Alias* : de gueules, au chef cousu d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or, au lambel de trois pendants de gueules. — **Becken**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois losanges d'or, posés deux en chef et un en pointe ; aux 2 et 3 parti d'argent et de gueules, à une *fleur* de lis de un en l'autre. — **Beesde**, en Hollande : de gueules, à trois pals vairés et contre-vairés d'argent et d'azur, au chef d'or, chargé d'une *fleur* de lis de sable. — **Beets**, en Hollande : de gueules, à la bande d'argent, accostée de six *fleurs* de lis du même, trois en chef et trois en pointe. — **Begaud**, dans l'Anjou : de gueules, à six *fleurs* de lis d'or, chargées d'un lion d'or couronné, armé et lampassé de gueules. — **Bégault**, en Poitou : de gueules, à six *fleurs* de lis d'or posées en pal, trois et trois, et au franc-quartier de sable cachant une *fleur* de lis, et chargé d'un lion d'orcouronné, lampassé et armé de gueules. — **Behem**, en Allemagne : d'azur, écartelé d'argent, à une double *fleur* de lis l'une sur l'autre, sur le tout de l'une en l'autre. — **Beinheim**, en Allemagne : de sable, écartelé d'or, à quatre *fleurs* de lis de l'une en l'autre, à la fasce de gueules. — **Beissier**, en l'Ile-de-France : de sinople, à une plante de lis d'argent. — **Le Bel**, en Bretagne : d'argent, à trois *fleurs* de lis de gueules. — **Bellassye**, en Angleterre : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois *fleurs* de lis d'azur ; au 2 et 3 d'argent, au pal endenté de sable, accosté de deux demi-pals aussi de sable. — **Du Bellay**, dont un chevalier de Malte en 1523 : d'argent, à la bande fuselée de gueules, accompagnée de six *fleurs* de lis d'azur posées en orle. — **Belleforière**, en Artois, dont un chevalier de Malte en 1673 : de sable, semé de *fleurs* de lis d'or. — **Belle-Fourrière**, en Picardie : de sable, semé de *fleurs* de lis d'or. — **Belleville**, en Normandie : de gueules, semé de mouchetures d'hermine d'argent, à une *fleur* de lis du même. — **Belloy**, à Rouen : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à quatre bandes de gueules ; aux 2 et 3 contre-écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à *fleurs* de lis d'or, à la bordure engrêlée de gueules ; aux 2 et 3 d'or, à trois tourteaux de gueules. — **Belprato**, en Italie : de gueules, à une fasce d'or, accompagnée en chef d'une *fleur* de lis, et en pointe semée de roses feuillées et soutenues du même. — **Belzan**, en Allemagne : écartelé, au 1 d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or ; au 2 d'or, à l'aigle de sable ; au 3 de sable, à trois têtes de léopard d'or, au 4 d'azur, à ... d'or et de gueules. — **Benard**, en Normandie : d'azur, à trois lis de jardin d'argent. — **Benoise** (Michel), quartenier de la ville de Paris en 1555, et **Benoise** (Charles), conseiller au parlement de Paris du 31 juillet 1726 : d'argent, à la fasce d'azur, chargée d'une *fleur* de lis d'or et accompagnée de trois roses de gueules, deux en chef et une en pointe. — **Benoît XII**, pape : d'or chapé d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or. — **Bérard**, en Bretagne : d'azur, à une croix fleurdelisée de sable. — **Beraud**, en Provence : de gueules, à la croix d'argent cantonnée de quatre *fleurs* de lis du même. — **Le Berceur**, en Normandie, dont un chevalier de Malte en 1702 : d'azur, au croissant d'argent, surmonté d'une *fleur* de lis d'or. — **Beresford** : d'argent, semé de croisettes, au pied fiché de sable, à trois *fleurs* de lis du même, à la bordure engrêlée aussi de sable. — **Beringer**, dans le Tyrol : d'azur, à la barre d'argent, chargée d'une *fleur* de lis d'or en cœur et de deux roses de gueules, une en chef, l'autre en pointe. — **Beringer**, en Autriche : d'azur, à la barre d'argent, chargée d'une *fleur* de lis d'or, accompagnée de deux roses de gueules. — **Berlaimont**, à Valenciennes : d'or, à la fasce de sable, accompagnée de deux *fleurs* de lis de gueules, l'une au premier canton, l'autre au quatrième. — **Berlaymont**, à Landrecies : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois *fleurs* de lis d'azur. — **Berlo**, à Tournay : d'argent, à trois *fleurs* de lis de sable. — **Bernard** (Gui), évêque et duc de Langres : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à un roc de sable : aux 2 et 3 de sable, à un roc d'argent, sur le tout un écusson d'azur, chargé d'une *fleur* de lis d'or. — **Bernard de Champigny** : écartelé, de sable et d'argent, à 4 rocs d'échiquier de l'un en l'autre, sur le tout d'azur à une *fleur* de lis d'or. — **Bernard**, en Bretagne : de gueules, à deux épées d'argent passées en sautoir, accompagnées en chef et en pointe de deux *fleurs* de lis, et dans les flancs de deux molettes d'éperon du même. — **Bernard**, à Saint-Brieuc : de gueules, à deux épées d'argent en sautoir, accompagnées de trois *fleurs* de lis et de deux étoiles aussi d'argent. — **Bernard**, à Montpellier : d'or, à trois palmes de sinople sur une même tige mouvante de la pointe ; écartelé d'azur, au chevron d'or, chargé de trois *fleurs* de lis de gueules, accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un lion du même. — **Bernard**, à Grenoble : parti, au 1 d'or, semé de *fleurs* de lis d'azur ; au 2 d'azur, au lion contourné d'or, parti de sable, à une panthère rampante d'argent, tachetée de sable. — **Bernencourt**, en Artois : de sable, semé de *fleurs* de lis d'or. — **Bernheim**, en Autriche : d'argent, à une *fleur* de lis épanouie de gueules. — **Bernières de Voux**, en Normandie : d'azur, à deux bars adossés d'or, à la tête d'argent surmontée d'une *fleur* de lis du même. — **Berrier**, à Autun : de sable, à un 4 d'or accosté à dextre d'une *fleur* de lis du même, et à sénestre d'une rose d'argent. — **Berth**, en Alsace : diapré de gueules, à un arbre de sinople, chapé, diapré d'argent, à deux *fleurs* de lis d'azur, au chevron ployé d'or brochant sur le tout. — **Berthaut**, en Bourgogne : d'azur, à une *fleur* de lis d'or, surmontée de deux étoiles du même. — **Berthelot**, en Bretagne : d'azur, à trois têtes de léopards d'or, chacune couronnée d'une *fleur* de lis du même. — **Berti**, en Languedoc : d'argent, à trois fasces d'azur, au chef de sable, chargé de deux *fleurs* de lis d'or, surmonté d'une crête de coq au naturel. — **Bertrand** (Pierre), maître des requêtes en 1315, depuis évêque d'Autun et cardinal : d'argent, au chevron d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or, et accompagné de trois roses de gueules, posées deux et une, par concession du roi Philippe de Valois. Il y a eu aussi un Bertrand, chevalier de Malte de la langue d'Auvergne, mort en 1372, qui portait les mêmes armes. — **Berville**, en Champagne : d'azur, à trois fasces ondées d'argent, au chef d'azur chargé de trois *fleurs* de lis d'argent, fleurdelisées d'or soutenues du même. — **Besson**, en Suisse : d'azur, à la bande d'or, chargée d'une *fleur* de lis du même, et accompagnée de deux lions d'or. — **Bestagni**, à Gênes : d'or, à un chef d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Bestagno**, à Gênes : coupé d'azur et d'or, le premier chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Bétin**, en Bretagne : bandé d'argent et de gueules, parti de sable, à trois *fleurs* de lis d'argent. — **Betton**, d'azur, à six *fleurs* de lis d'argent, posées trois, deux et une. — **Beuscher**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4, à trois *fleurs* de lis d'argent ; aux 2 et 3 de gueules, au lion d'or rampant sur un tertre d'argent. — **Beuville**, en Normandie : d'hermine, à la *fleur* de lis d'argent. — **Beuzeville**, en Normandie : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or ; *alias* : trois étoiles d'or. — **Bey**, en Dauphiné : d'argent, à une bande d'azur chargée d'une *fleur* de lis d'or. — **Beyrer**, en Autriche : d'or, à un homme en pied habillé et botté de sable, parti de gueules, à une *fleur* de lis d'argent. — **La Beyvière** : de gueules, à la croix fleurdelisée d'or. — **Bibot**, en Berry : de sable, à une main sortant d'une nuée mouvante du flanc dextre et tenant une épée d'argent garnie d'or, accompagnée d'une *fleur* de lis d'argent posée au second quartier. — **Bidard**, en Provence : d'or, au griffon de gueules, au chef d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Biderman**, en Allemagne : de sable et d'argent, à trois *fleurs* de lis d'or posées en bande et couchées en barre, à un lion de gueules. — **Bienassis**, en Bretagne : d'argent, à trois têtes de loup de sable, arrachées et lampassées de gueules, écartelé d'hermines au chef de gueules, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Bigaut** : d'argent, à la bande de sable chargée de trois *fleurs* de lis d'or. — **Bigot**, en Bretagne : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois besants d'argent, au-dessus du chevron une *fleur* de lis à sénestre d'or. — **Billaud**, en Alsace : d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois *fleurs* de lis en chef, une hure de sanglier de sable défendue d'argent, et en pointe un treillis de sable. — **Billi-Couville** : de gueules, à trois fasces d'or, écartelé d'argent, à trois *fleurs* de lis d'azur. — **Bischopincz**, en Allemagne : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or. — **Bisenbeke**, à Hambourg : d'argent, à la fasce de gueules, chargée de trois *fleurs* de lis d'argent. — **Bittet**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 de sable, à une licorne d'argent ; aux 2 et 3 d'or, à la barre d'azur, chargée de trois *fleurs* de lis d'argent. — **Blacha**, en Allemagne : d'argent, à une *fleur* de lis de gueules, parti de gueules, à la *fleur* de lis d'argent, à une flèche posée en pal, parti de l'un en l'autre. — **Blanchelaine**, en Dauphiné : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à une bande crénelée et bastillée de sable, qui est de Chamelot ; aux 2 et 3 de gueules, au lion d'or, qui est de Blanchelaine, sur le tout un écusson d'azur à une *fleur* de lis d'or. — **Blantzen**, en Autriche : d'azur, à une bande d'oriflamme d'or posée en fasce, accompagnée de trois *fleurs* de lis du même. — **Blantzin**, en Misnie : d'azur, à la fasce comètée d'or, accompagnée de trois *fleurs* de lis du même. — **Blaru** : d'or, à une *fleur* de lis de gueules. — **Bloenstein**, en Autriche : écartelé, au 1 d'azur, à deux *fleurs* de lis d'or ; au 2 d'or, à une aigle éployée de sable ; au 3 d'or, à une *fleur* de lis d'azur ; au 4 de sable, au cor ou cornet lié d'or. — **Bloot**, en Hollande : d'argent, à trois *fleurs* de lis de sable, posées deux en chef et une en pointe. — **Du Bocquet**, sieur Duchesnoi, anobli, par lettres du mois de septembre 1613, à cause d'Antoinette Jorson, sa femme, nourrice de Louis XIII : d'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion de gueules et accompagnée au canton sénestre d'une *fleur* de lis d'or, et en pointe au canton dextre d'un dauphin d'argent. — **Boelhard**, en Bourgogne : d'or, à une escarboucle fleurdelisée de sable. — **Boel-Vau**, en Hollande : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à une *fleur* de lis de gueules ; aux 2 et 3 d'azur, au lion d'argent. — **Du Bois**, en Bourgogne : d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'une étoile accostée de deux *fleurs* de lis du même, et en pointe d'un hérisson d'or. — **Du Bois** (Michel), bailli de la prévôté de Bergues : d'argent, à deux *fleurs* de lis de sable, une au second quartier et l'autre en pointe, au franc-quartier aussi d'argent, chargé d'un lion de sable, armé et lampassé de gueules. — **Du Bois**, en Normandie : d'argent, à la croix fleurdelisée de sable. — **Du Bois** (Claude), capitaine au régiment d'infanterie de Malassi, en juin 1643 : d'azur, à la croix fleurdelisée d'or, chargée de trois flammes de gueules. — **Boischier**, en Bretagne : d'azur, à la *fleur* de lis partie d'or et de gueules, au pied nourri et épanouie de deux lis de jardin d'argent. — **Boisgroland**, en Poitou : de gueules, à trois *fleurs* de lis mal ordonnées, écartelé d'hermines. — **La Boissière**, seigneur de Chambano, maréchal des camps et armées du roi, et mestre de camp d'un régiment de cavalerie : de gueules, à trois bandes d'azur, celle du milieu chargée de trois flammes du champ, au chef cousu de gueules, chargé d'une *fleur* de lis d'or, écartelé de Le Teneur, qui est d'azur à la fasce d'argent chargée de trois mouchetures d'hermines, accompagnées en chef d'une étoile d'or, et accostées de deux mailles d'argent, et en pointe d'un maillet du même, accosté de deux étoiles d'or, sur le tout d'azur à la fasce d'or surmontée de trois molettes d'éperon d'argent. — **Bologneti** (Georges), nonce apostolique en France en 1635 : d'azur, à un buste de jeune homme sans bras, habillé d'argent, enfermé dans une branche arrondie du même, la tête surmontée d'une rose sur la branche ; au chef d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Bolstat**, en Autriche : de gueules, à un huchet d'argent, posé en pal et chargé de trois *fleurs* de lis du même. — **Bombarde**, trésorier de l'électeur de Bavière : d'azur, à un canon sur son affût d'or surmonté d'une *fleur* de lis d'argent. — **Bon**, à Venise : de gueules, à la fasce d'argent, chargée de trois *fleurs* de lis d'azur, parti d'argent. — **Bonaguri**, à Rome : de gueules, parti d'azur, à une *fleur* de lis épanouie d'argent, brochant sur le tout. — **La Bonninière**, en Touraine : d'argent, à une *fleur* de lis de gueules. — **Bonnardi**, à Bologne : d'azur, au navire équipé d'argent, au chef du même, chargé de trois *fleurs* de lis de gueules. — **De Bonne** (Marie), femme d'Ami de Grolée, seigneur de Charré : de gueules, à une fasce d'argent chargée de trois *fleurs* de lis d'azur. — **Bouqueret**, chanoine de Paris : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois croisettes, et en pointe d'une *fleur* de lis du même ; aux 2 et 3 d'azur, à trois chevrons d'or, accompagnés en chef de deux roses d'argent tigées de sinople, et en pointe un croissant d'argent soutenant un lis du même, tigé de sinople brochant sur les chevrons, la *fleur* les surmontant. — **Bontemps** : d'azur, à une louve d'argent allaitant ses petits, surmontée d'une *fleur* de lis d'argent. — **Bordeaux**, en Normandie : d'or, au pal d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis en pal, accosté de deux lions affrontés de gueules. — **Le Bordier**, en Orléanais : de gueules, semé de *fleurs* de lis d'argent sans nombre. — **Borie**, en Guyenne et Gascogne : d'or, au pin de sinople, au chef d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Bortfeldt**, en Autriche : d'argent, à deux bâtons fleurdelisés passés en sautoir de gueules. — **Bosc**, en Languedoc : d'argent, à trois arbres de sinople, écartelé à une fasce de gueules chargée de trois *fleurs* de lis d'argent. — **Bosc**, en Normandie : de gueules, à une croix, les premières branches fleurdelisées, celle de la pointe pommettée d'or, cantonnée de quatre trèfles d'argent. — **Du Bosquet**, secrétaire du roi : d'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion de gueules, accompagnée en chef d'une *fleur* de lis d'or, et en pointe d'un dauphin d'argent. — **Bossu-Longueval** : d'or, au double trescheur de sinople fleurdelisé du même, à la croix de Saint-André, au sautoir de gueules sur le tout. — **Both-Ven-der-Eme**, en Hollande : d'azur, à un poisson d'argent posé en fasce, surmonté de trois *fleurs* de lis d'or. — **Botti**, à Gênes : bandé d'argent et d'azur, au chef d'or, chargé d'une *fleur* de lis d'azur, entre deux roses de gueules. — **Bouchard**, avocat au conseil : de sable, à deux épées en sautoir d'argent sur deux roues du même en pointe, au chef cousu de gueules, chargé de trois *fleurs* de lis d'argent. — **Bouchard**, à Dourdan : d'argent, à deux clefs de sables posées en sautoir, accostées de deux *fleurs* de lis de gueules. — **Du Boucher**, écuyer : d'azur, à un chevron d'or, accomagné en pointe d'une *fleur* de lis d'argent. — **Boucherau**, à La Rochelle : de gueules, au lion d'or tenant de la patte droite une *fleur* de lis d'argent, et posant ses deux pattes de derrière sur une terrasse de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or. — **Boucicault**. (V. LE MAIGRE.) — **Boudric**, en Savoie : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or en pal, flanquées en arc de cercle d'argent. — **Bouer**, en Berry : de sinople, au sautoir d'argent, chargé de cinq *fleurs* de lis d'azur, cantonnées de quatre têtes de bœufs d'or. — **Bouffier**, en Dauphiné : d'azur, au lion d'argent, armé et lampassé de gueules, tenant en sa patte une *fleur* de lis d'or. — **Boulange-Gourdon** : d'or, au double trescheur fleuronné et contre-fleuronné de sinople, au sautoir de gueules brochant sur le tout. — **Bounot**, en Guyenne : d'or, à trois losanges de sable, accompagnées de trois fasces de gueules, deux en chef et une en pointe ; parti d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois *fleurs* de lis d'or. — **Bouquau-Danglas** : de France, à la bordure de gueules, chargée de huit fermoirs d'or, écartelée d'or, à la fasce échiquetée d'argent et de sable de trois traits, et sur le tout d'azur, à trois houssettes cantonnées d'hermines, armées, appointées et éperonnées d'or. — **Bouqueval** : d'argent, à la croix de Lorraine de sable, écartelé d'or, à la bande d'azur, chargée de trois *fleurs* de lis d'or. — **De Bourbon** (maison), branche aînée : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or. — **Bourbon-Condé** : de France, au bâton péri en bandes de gueules. — **Bourbon-Clermont** : de France, au bâton péri en bandes de gueules, à la bordure denticulée du même. — **Bourbon-Conti** : de Bourbon-Condé, à la bordure de gueules. — **De Bourbon**, prince de Conti (François), chevalier de l'ordre du Saint-Esprit du 31 décembre 1579 : écartelé, aux 1 et 4 de Bourbon-Conti ; aux 2 et 3 d'Alençon, qui est de France, à la bordure de gueules, chargée de trois besants d'or. — **Bourbon**, duc du Maine : de France, au bâton de gueules péri en barre. — **Bourbon**, comte de Toulouse : de France, au bâton de gueules, péri en barre. — **Bourbon-Montpensier** : de France, au bâton en barre de gueules brisé, au chef d'or, au dauphin d'azur. — **De Bourbon de Montpensier** (Louis), premier du nom, second fils de Jean de Bourbon, prince de La Roche-sur-Yon, second fils de Jean de Bourbon deuxième du nom, comte de Vendôme, et d'Isabeau de Beauvau, mort en 1520 : de Bourbon, qui est de France, au bâton de gueules en bande, chargé d'un croissant d'argent en chef, à la bande de gueules, brisé en chef d'or, au dauphin pâmé d'azur. Les mêmes portèrent d'abord sans nombre, avant la réduction à trois. — **Bourbon-Penthièvre**. (Voyez, plus haut, BOURBON, comte de Toulouse.) — **De Bourbon** (le bâtard), seigneur de La Ferté-Chaudron, en Nivernais : de France, au bâton d'argent traversant l'écu. — **Bourbon-Busset** : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or, au bâton de gueules péri en bande ; au chef de Jérusalem, qui est d'argent, à la croix potencée d'or, cantonnée de quatre croisettes du même. — **De Bourbon** (Charles), cardinal-évêque et comte de Beauvais, pair de France, archevêque de Rouen, reconnu roi de France par la Ligue, sous le nom de Charles X, après la mort de Henri III, mort en prison le 9 mai 1590 : de France, à la bande de gueules brochant sur le tout. — **De Bourbon-Carenci** (Jean) : de France, à la barre de pourpre, la pointe de l'écu coupée d'ar-

gent. — **Bourbon**, comte d'Anisy, cinquième fils de Louis de Bourbon, prince de Condé, et de Marguerite de Roye : de Bourbon-Condé, le bâton brochant sur le tout, brisé en chef d'une étoile d'argent. — **De Bourbon** (Gaston), seigneur de Basion, quatrième fils de Charles, bâtard de Bourbon, et de Louise du Lion : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or, à la bande de gueules et une barre d'or sur la bande. — **Bourbon-Brosset-Chalas** : de Condé, au chef de Jérusalem, qui est d'argent, à la croix potencée d'or, accompagnée de quatre croisettes du même. — **Bourbon-Carenci** (Jean), en Artois, chambellan du roi Charles VI, troisième fils de Jean de Bourbon, premier du nom, et de Catherine, comtesse de Vendôme : de France, au bâton de gueules mis en bande, chargé de trois lionceaux d'argent, à la bordure de gueules. — **De Bourbon** (Philippe), frère du précédent, seigneur de Duisant : mêmes armes, à la bordure de gueules dentelée d'argent. — **Bourbon-Malause** : de France, au bâton péri en bande de gueules, chargé en sautoir d'un autre bâton péri en barre d'argent. — **De Bourbon de Préaux** (Jacques), grand bouteiller de France, fils de Jacques de Bourbon, premier du nom, comte de La Marche, connétable de France, et de Jeanne de Saint-Paul : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or, à la bande de gueules, et une bordure aussi de gueules. — **De Bourbon** (Jacques), sieur de Préaux, premier président de la chambre des comptes de Paris en 1397 : semé de France, à la bande de gueules, qui est de Bourbon-Vendôme ; écartelé de gueules, à 3 pals de vair, au chef doté d'une *fleur* de lis au pied nourri de sable. — **Bourbon-Roussillon** (Louis), bâtard de Bourbon, comte de Roussillon, en Dauphiné, amiral de France en 1466, était fils naturel de Charles Ier, duc de Bourbon, et de Jeanne de Boumau : de France, au bâton noueux de gueules, mis en barre le long de l'écu. — **De Bourbon-Soissons** (Jean), comte de Soissons et de Dreux, mort le 1er novembre 1612 : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or, posées deux et une, au bâton de gueules péri en bande, à la bordure aussi de gueules. — **Bourbon-Vendôme** : de France, au bâton péri en bande de gueules, chargé de trois lions léopardés d'argent. — **Bourbon-Berry** : de France, à la bordure denchée de gueules. — **Bourbon-Orléans** : de France, au lambel à trois pendants d'argent. — **Bourbon-Anjou** : de France, à la bordure de gueules. — **Bourdon** : de sable, à une *fleur* de lis d'or. — **Boureau**, lieutenant de la maréchaussée de Touraine : d'azur, au chevron d'argent surmonté d'une *fleur* de lis du même, accosté de deux mouchetures d'hermines, et en pointe un lion aussi d'argent. — **Bourgues**, en Bretagne : d'azur, à une *fleur* de lis d'or, surmontée d'un château donjonné de trois pièces du même, coupées d'argent, à une étoile de gueules, à la bordure coupée de gueules, chargée de neuf coquilles d'argent, coupée d'argent, chargée d'un chêne de sable. — **Bousquat**, en Languedoc : de gueules, à une chaîne d'argent, surmontée d'une *fleur* de lis d'or. — **Bousquet**, en Languedoc : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à la croix vidée d'argent, au chef d'azur, chargé de sept *fleurs* de lis d'argent, posées quatre et trois ; aux 2 et et 3 de gueules, au chevron d'or, chargé en chef d'un pin de sinople, et en pointe de deux lions de gueules. — **Boutillier**, en Normandie : d'hermine, à la *fleur* de lis de gueules. — **Boyer**, en Provence : d'azur, à une étoile d'or, au chef d'argent, l'étoile chargée d'un écusson d'azur embelli d'une *fleur* de lis d'or. — **Boylesk**, au Mans : d'azur, à trois sautoirs d'or, surmonté de deux *fleurs* de lis du même. — **Boyot**, à Vitry-le-François : de gueules, à deux colonnes d'or en pal, supportant chacune une *fleur* de lis d'argent au pied coupé, accosté de trois étoiles d'or rangées en fasce. — **Brache**, en Suède : d'azur, à cinq *fleurs* de lis d'or en sautoir, écartelé de gueules, à un cavalier armé d'argent, sur le tout d'or, à deux demi-vols de sable adossés, timbrés de deux cimiers, le premier chargé de cinq *fleurs* de lis d'or en sautoir, le deuxième, d'un cavalier. — **Brandeck**, en Alsace : de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois *fleurs* de lis du même, deux en chef et une en pointe. — **De Braque** (Philippe), conseiller et maître d'hôtel du roi François Ier, capitaine et gouverneur des villes d'Harfleur et de Montivilliers, mort en 1527 : écartelé, aux 1 et 4 de Braque, qui est d'azur, à la gerbe de blé d'or, à la bordure engrêlée du même ; aux 2 et 3 écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or, à la bordure de gueules, chargée de huit boucles ou fermaux d'or ; aux 2 et 3 d'or, à la fasce échiquetée de trois traits d'argent et de sable, qui est de Stuart, à cause de Guyonne Stuart, sa femme, fille de Bérault-Stuart, seigneur d'Aubigny, chevalier de Saint-Michel, connétable de Sicile et vice-roi de Naples pour le roi Louis XII, et de Guillemette de Bochard, sa femme. — **Brattschwerdt**, en Allemagne : d'or, au lion issant de sable, tenant un bâton coupé de sable, à une *fleur* de lis d'or. — **Breslet**, en Alsace : de sable, à une bande d'or chargée d'une chèvre sautante au naturel, dont les pieds de derrière sont posés sur une colline de trois coupeaux de sinople, et accompagnés de *fleurs* de lis d'or. — **Bréon** : d'argent, à la fasce de gueules fleurdelisée de six pièces, trois en chef et trois en pointe. — **De Bretagne** (Anne), femme du roi Charles VIII et ensuite de Louis XII : écartelé, aux 1 et 4 de France, aux 2 et 3 de Bretagne, qui est d'hermines. — **Bretel** (Nicolas), chevalier de Malte en 1597 : d'or, au chevron de gueules, chargé en pointe d'une *fleur* de lis d'or, accompagnée de trois molettes d'éperon de sable, au chef d'uzur, chargé d'un poisson d'argent nommé bretel. — **Bretel**, marquis de Languetot, en Normandie : d'or, au chevron de gueules, chargé en pointe d'une *fleur* de lis d'or, et accompagné de trois molettes d'éperons d'azur, au chef d'azur, chargé d'un serpent d'argent mouvant du flanc dextre. — **Le Breton de la Dométrie**, en Touraine : d'azur, à trois colombes d'argent, posées deux et une, celles du chef affrontées ; au milieu de cet écu est un autre écu d'azur, chargé d'une *fleur* de lis d'or, au chef d'or, chargé d'un lion naissant de gueules. C'est par concession du roi Louis XIII, en date du 4 juin 1638, que Le Breton fut autorisé à mettre une *fleur* de lis au lieu d'une étoile d'argent qui était en abîme. — **Du Breuil**, à Orléans : d'azur, à deux macles d'argent, posées en fasce, surmontées d'une *fleur* de lis d'or, et en pointe d'une gerbe de blé, aussi d'or. — **Bricard**, à Marseille : d'or, à une montagne de six coupeaux d'azur, accostée de deux couleuvres mouvantes des flammes de la montagne, et affrontées de gueules, surmontées de trois *fleurs* de lis d'azur, sur un lambel de quatre pendants de gueules. — **Bridel**, en Normandie : de sable, à une *fleur* de lis d'argent. — **Bridou** : d'azur, au chevron brisé d'or, accompagné en chef de deux *fleurs* de lis du même, et en pointe d'un mouton d'argent. — **Brigaud des Brosses**, à Lyon : d'argent, à la fasce d'azur, chargée d'une *fleur* de lis d'or. — **Brillac** : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'argent. — **Brillac**, premier président au parlement de Bretagne : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois *fleurs* de lis d'argent ; aux 2 et 3 d'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq roues de gueules, et accompagné de trois molettes d'éperons d'or. — **Brilly**, en Normandie : de sable, à une *fleur* de lis d'argent bordée d'azur. — **Briois**, en Flandre : d'azur, à un chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une *fleur* de lis du même. — **Le Bris**, sénéchal de Houarée, en Bretagne : d'azur, à trois têtes de harengs d'argent, et une *fleur* de lis du même. — **Brodsorg de Vintheim** : parti d'azur et d'argent, le premier à une *fleur* de lis d'argent. — **Broker**, en Poméranie : d'argent, à une *fleur* de lis au pied coupé de sable. — **Bromley**, en Angleterre : écartelé, aux 1 et 4 emmanché d'argent et de gueules, parti, emmanché de gueules et d'argent ; au 2 d'or, au chevron de gueules, chargé de cinq besants du champ, à la bordure engrêlée de gueules, au 3 d'argent, à la fasce de sable, chargée de trois croix, recroisettées d'or et accompagnées de six *fleurs* de lis de gueules, trois en chef et trois en pointe, et sur le tout de quatre quartiers un croissant d'argent. — **Broncourt**, en Normandie : de gueules, à trois burelles d'argent, accompagnées de onze *fleurs* de lis d'or, posées quatre, trois, trois et une. — **Brossard** (Alexandre), sieur de Roche-Fontaine, en Anjou : de sable, à trois *fleurs* de lis d'or, au bâton de gueules en barre brochant sur le tout. — **Brossard**, à Châlons, en Champagne : d'azur, à un gantelet d'or en fasce, portant sur son poing un oiseau de proie d'argent, accompagné de trois *fleurs* de lis, chacune soutenue d'une moucheture d'hermine d'argent. — **Brossard**, sieur de Maisoncelle, en Normandie : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or, au bâton d'argent, en bande, traversant l'écu, brochant sur le tout. — **Brossard**, écuyer, sieur de La Gourres : d'argent, à trois *fleurs* de lis ; mi-parti d'azur et de gueules, à la cotice de gueules brochant sur le tout. — **Brossart**, en Bretagne : d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois *fleurs* de lis d'or. — **Broun-of-Dolpintwu**, en Angleterre : d'or, au chevron denticulé de sable, accompagné de trois *fleurs* de lis du même. — **Broun-of-East-Field**, en Angleterre : d'azur, au chevron échiqueté d'argent et de gueules, accompagné de trois *fleurs* de lis d'or. — **Broun-of-Bonytovin**, en Angleterre : d'or, au chevron d'azur, chargé en pointe d'un besant d'or, accompagné de trois *fleurs* de lis d'azur. — **Broussel**, en Champagne : d'argent, au chevron d'or, accompagné de deux roses et d'un croissant d'argent, écartelé d'or, à la bande de gueules, chargée de trois *fleurs* de lis d'argent. — **Broussel**, baron d'Ambreville : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent et d'un croissant du même en pointe ; écartelé d'or, à une bande de gueules, chargée de cinq *fleurs* de lis d'argent. — **De Brousset** (Jean), chevalier de Malte en 1517 : d'argent, au lion d'azur, armé et lampassé de gueules, couronné d'or, écartelé d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or, posées deux et une, à une rose de gueules en pointe. — **Broutel**, à Paris : écartelé, d'azur et de gueules, à la croix pleine d'argent, sur le tout chargé d'une aigle éployée de sable, becquée et membrée d'or, chargée sur l'estomac d'une *fleur* de lis d'or attachée à son col d'un ruban aux émaux de l'écu, la croix cantonnée de quatre croissants d'or. — **Browofcoleston**, en Ecosse : de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois *fleurs* de lis du même. — **Broye** : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à la bande de gueules accostée de six merlettes du même, qui est de Broye ; aux 2 et 3 de Châtillon, sur le tout de Nanteuil, qui est de gueules, à six *fleurs* de lis d'or. — **Bruce**, en Angleterre : d'or, au sautoir de gueules, surmonté d'une *fleur* de lis d'azur, au chef de gueules. — **Brucourt**, seigneur de Douville, en Normandie : fascé d'or et de gueules, de six pièces, sur lesquelles sont vingt et une *fleurs* de lis posées quatre, trois, quatre, trois, quatre, trois de l'un en l'autre. — **Brumb**, en Allemagne : coupé, d'azur et de gueules, chargé en chef de trois *fleurs* de lis d'or. — **Brumer**, dans le Palatinat : d'azur, à deux *fleurs* de lis d'or ; coupé d'or, à une *fleur* de lis d'azur. — **Brumseo-von-Rudishem**, au Rhin : de sables, à six *fleurs* de lis d'argent, posées trois, deux et une, au chef retrait d'argent. — **Le Brun**, peintre ordinaire du roi Louis XIV, par lettres de noblesse du mois d'octobre 1662 : d'azur, à une *fleur* de lis d'or, au chef cousu de sable, chargé d'un soleil d'or. — **Bruncourt**, en Normandie : fascé d'or et de gueules, de six pièces, à six *fleurs* de lis de l'un en l'autre. — **Brune**, à Gand : de sable, à la fasce d'argent, chargée de trois *fleurs* de lis de gueules, surmontées de trois molettes d'éperons d'argent. — **Brunel**, à Boulogne : d'argent, au chevron d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Brunet de Saint-Maurice**, en Normandie : d'azur, à une épée d'argent, à la garde d'or, posée en pal, accompagnée de deux *fleurs* de lis d'or, surmontée d'une couronne du même. — **Buchanan**, en Angleterre : d'or, au lion d'azur, tenant de la patte droite un cœur dans un double trescheur fleurdelisé d'azur. — **Buchanan-of-Carbeth** : d'or, au lion d'azur, tenant de la patte dextre une couronne impériale dans un double trescheur fleurdelisé d'azur. — **Buchanan-Writer** : comme le précédent et, de plus : au franc-canton gironné de gueules et d'hermines de huit pièces. — **Budes**, en Bretagne : d'argent, à un pin arraché d'or, la feuille de sinople, et dans lequel sont trois pommes d'or, dont l'une soutient un épervier de gueules, accompagné de deux *fleurs* de lis, au pied nourri du même. — **Budes de Guébriant** (Jean-Baptiste), maréchal de France : d'argent, au pin de sinople, côtoyé au pied de deux *fleurs* de lis d'or. — **Buins**, en Languedoc : d'argent, au chef palé de gueules, chargé d'une *fleur* de lis d'or. — **Bully**, en Normandie : d'azur, à deux barbeaux adossés d'argent, accompagnés en chef d'une *fleur* de lis d'or. — **Burggrallen**, en Alsace : de gueules, à la bande d'argent, et sur le tout une escarboucle fleurdelisée d'or. — **Burgley**, en Angleterre : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'hermines. — **Burgensis**, évêque et comte de Châlons, pair de France en 1556 : d'azur, à trois lions d'or, les deux en chef affrontés, tenant une *fleur* de lis du même. — **Du Bus**, à Arras : d'azur, à un écusson d'argent, à l'orle de sept *fleurs* de lis d'or, posées trois, deux et deux. — **Buschen**, en Allemagne : d'azur, à une *fleur* de lis d'argent. — **Buthel**, à Ypres : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à trois *fleurs* de lis d'argent, rangées en fasce, et un filet de sable brochant en bande sur le tout ; aux 2 et 3 d'argent, à trois mouchetures d'hermine et de sable rangées en fasce. — **Byrekel**, en Carinthie : palé de gueules et d'argent, flanqué d'or, à deux *fleurs* de lis de gueules.

Cabolla, en Espagne : d'or, à cinq *fleurs* de lis d'azur posées en sautoir. — **Cabre**, chambellan du duc d'Orléans, régent du royaume : de gueules, à un cabri rampant d'argent, surmonté d'une *fleur* de lis d'or. — **Cabre**, seigneur de Roquenaire : d'azur, à une chèvre rampante d'argent, couronnée de huit *fleurs* de lis d'or. — **Cadenet**, en Provence : d'azur, à trois chaînes rangées en bande d'or, de sept *fleurs* de lis du même. — **Cadenet**, en Provence : d'azur, à trois chaînes d'or, posées en bande à l'orle de huit *fleurs* de lis du même. Même famille que la précédente ; seulement, les huit *fleurs* de lis, au lieu de sept, indiquent un puîné. — **Cadre** : de sable, à la croix d'argent cantonnée de douze *fleurs* de lis du même, trois à chaque canton, posées deux et une. — **Caffarotta**, à Gênes : d'azur, à la bande d'argent, chargée de deux *fleurs* de lis d'or. — **Cagnicourt**, en Artois : de sinople, à trois lis d'argent. — **Cailleteau**, en Bretagne : de gueules, à la fasce d'argent, chargée de trois têtes de cailles arrachées d'azur et accompagnées de trois *fleurs* de lis d'or. — **Caillot de Coquereaumont**, en Normandie : d'argent, à deux clefs adossées en pal d'azur, accostées de huit croissants appointés quatre à quatre de gueules, accompagnés de trois *fleurs* de lis d'azur, une en chef et deux en pointe sur le croissant. — **Callouet**, sieur de La Roche, en Bretagne : d'or, à trois fers de mulet de gueules, posés deux et un, à la *fleur* de lis du même en cœur. — **Calmon**, en Languedoc : de sinople, à trois *fleurs* de lis d'or mal ordonnées. — **Calois de Mesville** : de gueules, semé de *fleurs* de lis d'argent, à une harpie du même. — **Cambe**, écuyer, seigneur d'Orven, en Provence : d'argent, chargé de quatre tourteaux d'azur, trois en chef, portant une *fleur* de lis d'or ; celui du côté dextre chargé d'un besant d'argent, surchargé d'une *fleur* de lis de Florence de gueules, et celui du côté sénestre chargé aussi d'un besant d'argent surchargé d'une croix pleine de gueules, le tourteau en pointe chargé d'un demi-tourteau de gueules et d'un demi-besant d'argent surchargé d'une jambe, parti de l'un en l'autre. — **Campominoso**, en Allemagne : d'argent, au lion contourné d'azur, portant une *fleur* de lis du champ, à la bande de gueules sur le tout. — **Le Camus**, premier président de la cour des aides : de gueules, au pélican, avec sa piété d'argent au chef d'azur, chargé d'un *fleur* de lis d'or. — **Canati**, à Venise : d'azur, au pal d'or, accosté de six *fleurs* de lis du même. — **Candie**, en Bourgogne, originaire de Savoie : de gueules, semé de *fleurs* de lis d'or, à la bande d'argent brochante sur le tout. — **Du Cange**, à Valenciennes : de sable, semé de *fleurs* de lis d'or. — **Du Canim**, à Périgueux : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or, surmontées d'un croissant et de deux lions d'argent. — **Cantaloup**, à Lille : coupé, au 1 d'argent, à un cerceau de gueules sommé d'une *fleur* de lis, au pied fiché du même, accosté de deux tours, le tout posé sur une campagne du même, et une troisième tour aussi de gueules appuyée sur les deux autres et sur laquelle court un loup de sinople poursuivi par un autre loup du même, posé sur la tour sénestre et y rampant contre la plus haute tour ; au 2 d'azur, à deux bandes d'argent. — **Cantello**, à Gênes : d'azur, à un triangle cléché et fleurdelisé de trois pièces d'or la pointe en haut. — **Cantzen**, en Poméranie : de gueules, à une *fleur* de lis d'argent. — **Capani**, à Naples : d'argent, à une bande de gueules, chargée de trois *fleurs* de lis d'or. — **Capello**, à Venise : coupé d'argent et d'azur, à un chapeau de l'un en l'autre, les cordons passés en sautoir de gueules, chargé sur la forme d'azur d'une *fleur* de lis d'or. — **Capriata**, à Gênes : d'or, à une bande échiquetée d'argent et de sable de trois traits, accompagnée en chef d'une aigle essorante de sable ; parti d'or à la bande d'azur, chargée de trois *fleurs* de lis d'or en pal, au chef d'or chargé d'une aigle naissante de sable. — **Caquerelle**, seigneur de Fourneaux : d'argent, à deux lions affrontés de sable, au chef d'azur, chargé de deux chevrons alaisés d'or, côte à côte, soutenus chacun d'une *fleur* de lis d'argent. — **Caradet**, en Provence : d'or, à un lion de sable, armé, couronné et lampassé de gueules, à la bande d'azur chargée de trois *fleurs* de lis d'or. — **Caranza** (Barthélemy), religieux de l'ordre de Saint-Dominique et archevêque de Tolède en 1557 : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à une tour d'argent, ajourée et maçonnée de sable, donjonnée d'une autre tour du même, accostée de deux *fleurs* de lis d'or ; au 2 d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois molettes du même ; au 3 d'argent à trois bandes d'azur, chargées chacune de trois besants d'argent ; et sur le tout de gueules, à un serpent d'argent tortillé et langué d'or. — **Carben**, en Autriche : d'or, au lion issant d'azur, coupé d'azur, à une *fleur* de lis d'argent. — **Cardona**, en Espagne : écartelé, au 1 d'or à deux pals de gueules semés de France ; aux 2 et 3 de gueules, à trois cordons feuillés d'or ; au 4 d'argent, au lion rampant de sable, parti de gueules, à une épée d'argent en pal croisée d'or, tenue par une main d'argent, le bras ouvert de deux vols d'or. — **Caregha**, à Gênes : parti d'or et de gueules, au lion passant supportant de la patte droite une *fleur* de lis d'azur de l'un en l'autre. — **Cargouet**, dans la province de Bretagne : d'azur, à trois *fleurs* de lis de gueules. — **Carneiro**, en Portugal : de gueules, à la bande d'or chargée d'une autre d'azur, surchargée de trois *fleurs* de lis d'or, accostées de deux éléphants d'argent. — **Caron** : d'argent, à la bande d'azur fleurdelisée d'or. — **Carouges**, en Beauvoisis : de gueules, à la *fleur* de lis d'argent. — **Carouges**, en Normandie : de gueules, semé de *fleurs* de lis d'argent. — **Carpentier**, en Nivernais : écartelé, au 1 d'azur, à l'étoile d'or, accompagnée de trois croissants d'argent, deux en chef et un en pointe, qui est de Carpentier ; au 2 d'argent, à deux léopards de sable couronnés d'or, qui est de La Souche de Saint-Augustin ; au 3 de sable, à trois *fleurs* de lis d'or, au chef abaissé et ondé de même ; au 4 d'hermine, à la fasce de gueules à trois pals d'azur brochant sur le tout, qui est de Foullé. — **Carpentin**, en Picardie : d'argent, à trois *fleurs* de lis, au pied nourri de gueules. — **Carpintin**, seigneur de Marnil : d'argent, à trois *fleurs* de lis, au pied coupé de gueules, à la bordure engrêlée du même. — **Castel**, comté d'Allemagne : d'azur, à six *fleurs* de lis d'argent, posées trois, deux et une. — **Castel**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à six *fleurs* de lis d'or ; aux 2 et 3 d'azur, à six *fleurs* de lis d'or, six en chacun des quatre quartiers. — **Castelane**, écuyer, comte de Grignan, marquis d'Entrecasteaux, seigneur de Mazerques, originaire de Castille : écartelé, au 1 de gueules, au château sommé de trois tours d'or maçonnées de sable ; au 2 de gueules, au lion à la queue nouée et fourchée d'argent, au franc-canton d'hermines ; au 3 de gueules, à la croix alaisée d'or, cantonnée de quatre roses du même ; au 4 contre écartelé ; aux 1 et 4 de gueules, au château-crénelé et sommé d'une tourelle d'or ; aux 2 et 3 d'argent, au lion de gueules, au chef d'azur, chargé d'une *fleur* de lis d'or, et sur le tout d'or à trois bandes d'azur. — **De Castelane** (Charles), chevalier de Malte en 1716 : de gueules, à un chevron d'or, sommé de trois tours, accompagné de trois *fleurs* de lis, deux en chef et une en pointe. — **Castelane-Salerne**, en Provence : d'azur, au château d'or, maçonné et portillé de sable, accosté de deux *fleurs* de lis d'or et accompagné d'une troisième du même en pointe. — **Castelblanco**, en Espagne : écartelé, au 1 de gueules, à trois serpes d'argent rangées en fasce ; aux 2 et 3 d'argent, à un